

communiqué de presse

Paris, le 18 décembre 2020

Malakoff Humanis entre en négociation exclusive avec April

Malakoff Humanis est entré en négociation exclusive avec April en vue d'acquérir 100 % du capital d'Axéria Prévoyance, sa filiale de portage de risque spécialisée dans l'assurance santé, prévoyance et emprunteur. Cette opération d'acquisition est couplée avec la signature d'un partenariat stratégique entre April, Axéria Prévoyance et Malakoff Humanis.

Leader de la santé et de la prévoyance collectives, Malakoff Humanis souhaite, à travers cette acquisition et ce partenariat structurants, accroître son développement en assurance individuelle et sur les clientèles TPE et TNS. Cette opération permettra également au Groupe de renforcer ses positions sur le marché de l'assurance Emprunteur. Avec ce projet, Malakoff Humanis renforce ses relations avec un partenaire historique, leader du courtage d'assurance grossiste en France.

Axéria Prévoyance a réalisé 404 M€ de chiffre d'affaires en 2019.

À l'issue des négociations, la réalisation du projet serait concrétisée par la signature d'un contrat de cession entre April et le groupe Malakoff Humanis. La réalisation définitive de l'acquisition interviendra après obtention de l'avis des instances représentatives du personnel d'Axéria Prévoyance et du groupe Malakoff Humanis, et est soumise à l'autorisation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et de l'Autorité de la concurrence.

« Ce projet répond à une ambition stratégique de Malakoff Humanis d'accroître sa présence sur l'assurance individuelle et sur les TPE et TNS, et à une volonté de conforter nos relations avec April, partenaire historique du Groupe », déclare Thomas Saunier, directeur général de Malakoff Humanis.

Malakoff Humanis est accompagné par Nemrod Partenaires et PwC Corporate Finance en tant que conseils pour cette opération.

Contacts Presse:

Élisabeth Alfandari: +33 7 60 09 25 30 - elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec plus de 7 milliards d'euros de fonds propres, 426 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient 15 % de parts de marché de l'assurance collective santé et prévoyance. En retraite complémentaire, le Groupe gère 37,8 milliards d'euros d'allocations versées, une mission d'intérêt général menée pour le compte de l'Agirc-Arrco auprès de plus de 565 000 entreprises et près de 16 millions de cotisants et allocataires.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale et consacre chaque année plus de 160 millions d'euros à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale. www.malakoffhumanis.com